

PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE

LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

A partir de 2013, l'interbranches* a souhaité développer une politique de certification des métiers de la vie scolaire afin de conforter et de valoriser la fonction au sein de l'établissement.

Les CQP sont ouverts aux personnels de vie scolaire de tous les établissements privés en poste. Les candidats doivent justifier d'au moins 1 an d'ancienneté dans le secteur éducatif et/ou socio-éducatif.

Institut reconnu par l'Enseignement Catholique, l'IFEAP s'appuie sur son expérience de plus de 25 ans de formation des personnels d'éducation pour dispenser la formation amenant à la certification des CQP Educateur de Vie Scolaire (EVS) et Coordinateur de Vie Scolaire (CVS).

**sous l'égide de la CPN EFP EEP (Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle pour les Etablissements d'enseignement privés)*

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ 4 unités de formation pour chaque CQP
- ▶ CQP EVS : 178,5 heures de formation pour le parcours entier
- ▶ CQP CVS : 189 heures de formation pour le parcours entier
- ▶ Un parcours adapté au rythme de chacun
- ▶ Des unités de formation indépendantes permettant l'acquisition de compétences par bloc
- ▶ Un dispositif hybride : chaque unité de formation présente des temps de formation en présentiel et en distanciel

Accessible par
la voie de la VAE
(Validation des
Acquis
d'Expérience)

356

stagiaires formés
depuis 2013

Le certificateur fait
confiance à l'IFEAP
depuis 2013 pour
organiser et dispenser
les formations vie
scolaire

RÉFÉRENTIELS RÉNOVÉS

4 unités de formation
préparant à l'évaluation
de 4 blocs de
compétences

www.ifeap.fr

96%

de CQP EVS validés
de 2016 à 2018

Les référentiels
de certification et
de formation sont
consultables sur
demande par mail
auprès de Sandra
MERCIER ou Stella
BESNARD.

178,5
heures

pour le parcours
complet

Certification
niveau 4*

Nomenclature
européenne

Un stage de 35h lié aux UF
1 & 2 est à réaliser dans un
établissement différent de
celui d'exercice.

UF 1

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE LA VIE SCOLAIRE EN COLLABORATION AVEC L'ENSEMBLE DES ÉQUIPES DE L'ÉTABLISSEMENT

🕒 42 heures en présentiel
14 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 2 au 4 mars 2021
Du 19 au 22 avril 2021

Évaluation bloc de
compétences 1 :
Octobre/novembre 2021

📍 Paris

📅 Septembre 2021
Octobre 2021

Évaluation bloc de
compétences 1 :
Février/mars 2022

📍 Occitanie - Nouvelle
Aquitaine

📅 Novembre 2021
Janvier 2022

Évaluation bloc de
compétences 1 :
Avril/mai 2022

📍 Hauts de France

📅 Du 3 au 5 mai 2021
Du 15 au 18 juin 2021

Évaluation bloc de
compétences 1 :
Décembre 2021

UF 2

PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES

🕒 45,5 heures en présentiel
7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Octobre 2021
Novembre 2021

Évaluation bloc de
compétences 2 :
Janvier 2022

📍 Paris

📅 Du 1^{er} au 5 février 2021
Du 15 au 17 mars 2021

Évaluation bloc de
compétences 2 : Mai 2021

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Du 12 au 15 avril 2021
Du 26 au 28 mai 2021

Évaluation bloc de compétences 2 :
Septembre 2021

📍 Hauts de France

📅 Décembre 2021
Janvier 2022

Évaluation bloc de
compétences 2 : Avril 2022

UF 4

ACCOMPAGNEMENT D'ACTIONS DE PRÉVENTION

🕒 28 heures en présentiel
7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Janvier 2022

Évaluation bloc de
compétences 4 :
Mars/avril 2022

📍 Paris

📅 Du 4 au 7 mai 2021

Évaluation bloc de
compétences 4 :
Septembre/octobre 2021

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Septembre 2021

Évaluation du bloc de compétences
4 :
Novembre/décembre 2021

📍 Hauts de France

📅 Du 8 au 12 mars 2021

Évaluation bloc de
compétences 4 :
Mai/juin 2022

CQP EVS LES UNITÉS DE FORMATION (UF) & LES ÉVALUATIONS

UF 3

CONCEPTION ET ANIMATION DE PROJETS OU D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

🕒 28 heures en présentiel - 7 heures en distanciel

📍 Occitanie - Nouvelle Aquitaine

📅 Du 22 au 26 février 2021

Évaluation du bloc de
compétences 3 :
Novembre/décembre 2021

📍 Angers

📅 Du 31 mai au 4 juin 2021

Évaluation bloc de
compétences 3 :
Mars/avril 2022

📍 Hauts de France

📅 Octobre 2021

Évaluation bloc de
compétences 3 :
Mai/juin 2022

📍 Paris

📅 Décembre 2021

Évaluation bloc de
compétences 3 :
Septembre/octobre 2022

189 heures
pour le parcours complet

UF 1

PRISE EN CHARGE ET SUPERVISION DE L'ACCUEIL ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES ET DE LEUR FAMILLE

Les référentiels de certification et de formation sont consultables sur demande par mail auprès de Sandra MERCIER ou Stella BESNARD.

77%

de CQP CVS validés de 2016 à 2018

Certification niveau 5*

Nomenclature européenne

🕒 49 heures en présentiel - 10,5 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 22 au 26 février 2021
Du 22 au 25 mars 2021

Évaluation du bloc de compétences 1 : 17 mai 2021

📍 Paris

📅 Du 18 au 22 octobre 2021
Du 23 au 26 novembre 2021

Évaluation du bloc de compétences 1 : 21 février 2022

Un stage de 35h lié aux UF 1 & 2 est à réaliser dans un établissement différent de celui d'exercice.

UF 4

FACILITATION DE L'INTÉGRATION DES MEMBRES DE LA VIE SCOLAIRE

🕒 28 heures en présentiel
7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 18 au 21 janvier 2022

Évaluation du bloc de compétences 4 : 28 février 2022

📍 Paris

📅 Du 22 au 25 février 2022

Évaluation du bloc de compétences 4 : 7 mars 2022

UF 2

COORDINATION ET ANIMATION DU SERVICE DE VIE SCOLAIRE EN LIEN AVEC LA HIÉRARCHIE

🕒 49 heures en présentiel
10,5 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 11 au 15 octobre 2021
Du 16 au 18 novembre 2021

Évaluation du bloc de compétences 2 : 17 janvier 2022

📍 Paris

📅 Du 1^{er} au 5 mars 2021
Du 6 au 9 avril 2021

Évaluation du bloc de compétences 2 : 31 mai 2021

CQP CVS LES UNITÉS DE FORMATION (UF) & LES ÉVALUATIONS

UF 3

CONDUITE DE PROJETS D'ANIMATION

🕒 28 heures en présentiel - 7 heures en distanciel

📍 Angers

📅 Du 18 au 21 mai 2021

Évaluation du bloc de compétences 3 : 15 novembre 2021

📍 Paris

📅 Du 1^{er} au 4 juin 2021

Évaluation du bloc de compétences 3 : 22 novembre 2021

ACCÈS À LA FORMATION

La formation tient compte de l'expérience professionnelle de chacun. Un positionnement est réalisé pour chaque candidat afin d'adapter le parcours de formation à ses besoins identifiés.

5%*

d'abandon de 2014
à 2018

*Les principales cause d'abandon
sont la rupture du contrat de
travail ou un motif personnel

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques (comprenant le positionnement) :

26€TTC/heure

Frais d'évaluation : 250€TTC/évaluation/stagiaire

AKTO, en accord avec l'Interbranches des établissements d'enseignement privés, prend en charge les frais pédagogiques à hauteur de 3 200 € par parcours CQP. Des financements complémentaires peuvent être accordés, n'hésitez pas à contacter votre conseiller AKTO pour étudier avec lui l'ensemble des possibilités.

Les financements via le Compte Personnel de Formation (CPF) sont temporairement indisponibles (jusqu'à la ré-inscription des nouveaux référentiels au RNCP).

Pour accompagner votre réflexion et déterminer avec vous le parcours de formation le plus adapté à vos besoins, Sandra MERCIER,

responsable clientèle est à votre disposition :

@ sandra.mercier@ifeap.cneap.fr

☎ 06 16 98 16 79

Vous pouvez également contacter Claudine CHENE, Responsable comptabilité et gestion pour les questions liées au financement de votre formation :

@ claudine.chene@ifeap.cneap.fr

L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. En effet, nous mettons tout en œuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations.

Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

95,4 %
est le nombre de
stagiaires satisfait de
la formation de 2016 à
2019

ÉVALUATION

- ▶ 4 blocs de compétences
- ▶ Possibilité de valider chaque bloc indépendamment (chaque bloc validé est acquis définitivement)
- ▶ Obtention de la certification CQP par capitalisation des 4 blocs (éventuellement sur plusieurs années)
- ▶ Évaluation à l'IFEAP et en situation professionnelle

CHOIX PÉDAGOGIQUES

- ▶ Articuler situations professionnelles de terrain et approches théoriques
- ▶ Favoriser le réinvestissement de la formation par la montée en compétences en poste, avant l'évaluation
- ▶ Faciliter le partage d'expériences, les mises en situation et les analyses de pratique
- ▶ Encourager l'implication personnelle
- ▶ Favoriser le lien avec le projet de l'établissement
- ▶ Collaborer et partager des outils via un espace numérique de travail, support de la formation à distance et du suivi personnalisé.

CQP EVS

Pour tout renseignement pédagogique :

Emmanuel CARRE

@ emmanuel.carre@ifeap.cneap.fr

☎ 07 88 36 96 56

CQP CVS

Pour tout renseignement pédagogique :

Elisabeth PAGER

@ elisabeth.pager@ifeap.cneap.fr

☎ 07 57 40 41 19

Pour toute demande administrative :

Stella BESNARD

@ stella.besnard@ifeap.cneap.fr

☎ 02 41 25 78 14

L'inscription en formation s'effectue par l'employeur via la plateforme ISICERTIF (plateforme de gestion des certifications). Si vous êtes déjà sur ISIDOOR, la plateforme de gestion des certifications permet la reprise des données salariés enregistrées sur ISI RH.